

Une rentrée scolaire « normale », vraiment ?

L'heure de la rentrée a sonné pour les élèves et les enseignants qui doivent reprendre le chemin des classes ce mardi 1^{er} septembre. Et si cette reprise s'annonce si particulière, l'inspecteur d'académie de l'Eure espère, lui, une rentrée « normale ».

Laurent Le Mercier le souhaite plus que tout : une rentrée scolaire qui soit la plus « **normale** » possible. Alors que les élèves retrouvent le chemin des classes ce mardi 1^{er} septembre, l'inspecteur d'académie de l'Eure a rappelé les deux principes fondamentaux de cette reprise : « **une obligation scolaire des élèves en classe et un respect strict du protocole sanitaire.** »

« **Des enseignants et des élèves ont pris des premières habitudes avec la reprise en mai. Les équipes ont fait preuve d'une grande capacité d'adaptation** », souligne Laurent Le Mercier. Même s'il ne cache pas une légère appréhension, il exprime sa confiance : « **on a les leviers pour que les élèves retrouvent le chemin de l'école et de l'apprentissage dans de bonnes conditions.** »

Et s'il martèle à plusieurs reprises espérer une « **rentrée normale** », il faudra tout de même conjuguer avec le spectre du Covid-19 qui continue de planer, et qui a même repris des couleurs ces dernières semaines.

Un « manque d'anticipation »

Le dernier protocole sanitaire datant du 26 août (une semaine avant la rentrée), et qui s'appuie sur l'avis du Haut conseil de la santé publique du 7 juillet et les recommandations du ministère des Solidarités et de la Santé, précise que « **les espaces sont organisés de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves notamment dans les salles de classe et les espaces de restauration.** »

Cela laisse « **une marge très courte d'adaptation pour les enseignants** », craint de son côté Laurent Farin, encarté à la CGT. « **Il y a très peu de délais, donc forcément, il y a de l'anxiété à cause de ce manque d'anticipation. On a une demi-journée pour préparer l'accueil des élèves. La rentrée doit se faire, mais pas à n'importe quel prix !** » Le professeur aurait ainsi préféré voir un allègement des classes, à 15 ou 20 élèves. Il réclame par ailleurs davantage d'enseignants et des recrutements de médecins de santé scolaire.

Une rentrée masquée

Concernant le port du masque, celui-ci est obligatoire pour les personnels enseignants. « **Il faudra s'adapter à en porter un toute une journée, et réussir à se faire comprendre. Cela ne sera pas non plus simple pour les élèves** », souligne Laurent Farin. Pour rappel, le port du masque est aussi de rigueur pour les collégiens et lycéens dans les espaces clos ainsi que dans les espaces extérieurs.

Cela diffère pour les écoliers en maternelles, puisqu'il est à proscrire, et il n'est pas non plus recommandé pour les élèves des écoles élémentaires. Des masques sont toutefois à disposition pour équiper les enfants présentant des symptômes. Et si la gratuité du masque pour les écoliers a été écartée par le gouvernement, Laurent Le Mercier rappelle que le Conseil Départemental offre cinq masques grand public par élève.

En plus du respect des gestes barrières et du port du masque, d'autres préconisations devront être prises comme l'aération et la désinfection fréquentes des locaux. À propos du mélange des classes, celui-ci sera limité, mais pas interdit. « **Les chefs d'établissements font tout pour limiter les brassages** », assure toutefois l'inspecteur d'académie de l'Eure.

Enfin, en plus des cantines, des protocoles spécifiques sont certains apprentissages comme la musique et l'éducation physique et sportive. Les détails sont à retrouver sur le site **Éduscol**. Tant de défis, qui selon Laurent Le Mercier, ne nuiront pas à l'accompagnement des élèves.

« **Le virus circule modérément dans l'Eure, notamment chez les moins de 25 ans** », tempère-t-il, dans un premier temps. Selon le dernier bilan de l'Agence régionale de Santé Normandie datant du vendredi 28 août, trois clusters ont été maîtrisés dans l'Eure. Et sur 3422 patients testés entre le 19 et le 25 août, 87 ont été positifs au Covid-19.

Que faire en cas de crise ?

En cas d'une augmentation importante de la circulation du virus sur le territoire, Laurent Le Mercier rappelle la possibilité de réduire la capacité d'accueil des classes et de proposer des cours en alternance pour les élèves (soit le même processus enclenché que lors du déconfinement).

Enfin, si des symptômes sont observés chez un enfant ou un enseignant, celui-ci sera immédiatement isolé, puis testé. « **Si plus de trois cas sont confirmés, on pourra être amené à fermer une classe, voire l'établissement.** » En juin, deux enfants avaient été testés positifs à Val-de-Reuil, ce qui avait entraîné la fermeture de trois classes.

Enfin, en cas d'absence de professeurs, « **des brigadiers remplaçants** » seront déployés. « **Cela représente quelque 300 personnes** », souligne l'inspection

académique de l'Eure, précisant que ce nombre n'a pas augmenté par rapport à l'année précédente. « **On essaye toujours de remplacer le plus rapidement possible** », note Laurent Le Mercier.

L'inspection académique précise par ailleurs qu'aucune campagne de dépistage n'a pour le moment été programmée au sein des établissements scolaires de l'Eure.

Adrien Filoche

@adrien_filoche



Jongler entre l'apprentissage scolaire et le respect du protocole sanitaire va mettre à l'épreuve élèves et enseignants pour cette rentrée 2020 qui s'annonce si particulière. @adobestock.com